



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez recrute un(e) chargé(e) de mission « paysage et aménagement »

Éléments de contexte :

Le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 163 communes (et 4 communes associées) de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de plus de 300 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

La Charte du Parc pour la période 2011-2026 affirme les engagements de « construire les paysages de demain » et de « mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie ». Il s'agit ainsi de contribuer à inventer un nouvel urbanisme rural.

Pour ce faire, le Parc a créé en 2013 un nouvel outil d'ingénierie, « *l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez* », pour développer ses capacités de conseil et d'assistance auprès des collectivités (communes et communautés de communes).

L'objectif est double :

- que les communes et/ou leurs groupements disposent d'un accompagnement dans la durée pour que leurs projets, même modestes, soient de qualité ;
- que cet Atelier soit un lieu d'échanges entre les acteurs publics de l'aménagement (CAUE, DTT, Services des routes des départements,...) et les professionnels pour une meilleure convergence des pratiques.

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité (8 à 9 mois), le syndicat mixte du Parc recherche **un(e) chargé(e) de mission en paysage et aménagement** pour conduire des missions d'accompagnement auprès des collectivités de son territoire.

Missions :

1/ Accompagner les projets de collectivités dans le cadre de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez.

L'objectif est d'apporter un appui technique aux collectivités maître d'ouvrage (communes ou communautés de communes) dans leurs projets aménagement : espaces publics, traverses de bourgs, sites naturels et paysagers... en lien avec les différents partenaires techniques de l'Atelier (CAUE, Direction des routes des départements, EPCI).

L'accompagnement opérationnel des collectivités comprend les missions :

- de conseil amont et de sensibilisation ;
- d'aide à la définition et la mise au point des programmes des opérations ;
- d'appui à la concertation et à la participation citoyenne ;
- d'appui à la mobilisation et au choix de compétences externes (urbanistes, architectes, paysagistes, BE techniques,...) avec l'aide aux choix des équipes de maîtrise d'œuvre et de bureaux d'études ;
- de suivi technique des missions de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études ;
- de concertation et de mobilisation des partenaires techniques et financiers.

Pour ces projets, la recherche d'aménagements sobres adaptés au contexte et aux ressources locales (matériaux, végétaux...) sera tout particulièrement visée, en faisant une large place à l'expérience du terrain à travers, notamment, la mise en place de démarches de participation citoyenne.

Le (la) chargé(e) de mission doit, aux différentes phases du projet, être force de proposition pour faire émerger sur le territoire des réalisations de qualité qui seront à terme autant de références à valoriser auprès des élus, des partenaires techniques, des concepteurs et des entreprises, etc.

Il (elle) sera également amené(e) à contribuer, en appui des autres chargé(e)s de mission du pôle, aux projets de documents d'urbanisme (PLUi, PLU...) et d'urbanisme opérationnel (centres-bourgs, extensions de bourg, ZA...).

2/ Animer les réflexions et les programmes d'actions pour la mise en œuvre du volet paysager de la Charte du Parc.

Ce volet comprend les missions suivantes :

- animer un réseau d'acteurs et structures partenaires pour la mise en œuvre du programme d'actions du Plan de Paysage D906-Vallée de la Dore élaboré entre 2016 et 2018 ;
- contribuer à la formulation des avis du syndicat mixte du Parc en matière de paysage sur les projets d'aménagement et d'équipement.

La complémentarité entre ces 2 volets de la mission doit permettre de proposer aux collectivités un **accompagnement de projet** qui prenne en compte et valorise le patrimoine et les structures paysagères du territoire en construisant à terme une culture paysagère partagée au sein du territoire et des partenaires de l'aménagement.

La mission mobilisera les compétences de l'équipe pluridisciplinaire du syndicat mixte du Parc (environnement, agriculture, forêt, énergie, eau, économie, culture...) et les structures partenaires (CAUE, DDT, Conseil Départementaux dont les services des routes, Contrats territoriaux...).

Profil et compétences :

De formation supérieure, niveau Bac + 5, en paysage ou en aménagement du territoire (avec une forte sensibilité au paysage), vous justifiez d'une culture et d'une expérience de pilotage de projet.

Pour les besoins de votre mission, vous savez en particulier passer du projet d'aménagement à l'échelle du site naturel, du village, de l'espace public à l'échelle du grand paysage (analyse terrain, cartographie...).

Vous pouvez justifier d'une expérience dans la conduite de projets en collectivité ou en bureau d'étude dans leurs différents volets (paysage, foncier, montage juridique, études techniques, financements, partenariats, suivi, évaluation...).

Vous êtes sensible au développement des territoires ruraux, et plus particulièrement des PNR.

Autonome dans l'organisation de votre mission, vous avez un goût affirmé pour le travail en équipe pluridisciplinaire (au sein du Parc ou avec un réseau de partenaires).

Vous avez le sens de l'écoute et de la pédagogie.

Vous possédez de capacités d'animation susceptibles d'entraîner des élus et un réseau d'acteurs vers des démarches innovantes et expérimentales.

Vous êtes capable de mobiliser les outils de formation/action, de sensibilisation, de communication et de démarches participatives.

Vous saurez rechercher et mobiliser des références et des innovations permettant d'enrichir les démarches de projet des collectivités.

Vous possédez de réelles qualités rédactionnelles.

Vous maîtrisez les outils de représentation graphique, cartographique et de mise en page.

Vous avez une connaissance des procédures de marchés publics à procédure adaptée (MAPA), notamment dans le domaine de marchés de prestations de services et de maîtrise d'œuvre.

Informations complémentaires :

Poste à temps complet à durée déterminé dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité (8 à 9 mois) basé à Saint-Gervais-sous-Meymont, à la Maison du Parc Livradois-Forez.

Mission rattachée au pôle Urbanisme-Aménagement-Energies du Parc (qui regroupe les missions architecture, urbanisme, centre-bourg, énergies et déplacements, publicité et patrimoine bâti).

La mission nécessite de fréquents déplacements sur le territoire du Parc.

Permis B indispensable.

Rémunération : sur la base de la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux.

Poste à pouvoir début octobre 2019.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser au plus tard le 9 septembre 2019, à :

Monsieur le Président

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

contact@parc-livradois-forez.org

Renseignements complémentaires au syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, auprès de :

Juliane COURT, Responsable du pôle Aménagement-Urbanisme-Energies

04 73 95 57 57 – j.court@parc-livradois-forez.org

Dominique VERGNAUD, Directeur